

## LETTRE OUVERTE À UN ESPRIT FERMÉ

Sonia Dassylva,  
*Atelier d'alphabétisation  
des Sourds de Québec*

«L'autre», le différent,  
dérange, fait peur.

On l'oblige à  
s'intégrer à la  
norme, mais  
à quel prix  
et avec quels  
résultats?  
Plaidoyer  
passionné  
en faveur  
du droit à  
la différence  
et d'une  
pédagogie  
adaptée pour  
les enfants  
sourds.

### À qui «le» droit?

Où est-il écrit, sur quelle pierre de Rosette, ou au nom de quel des dix commandements avons-nous trouvé ce culot démentiel de soupeser très vaniteusement les droits des autres?

De très loin nous vient cette attitude à traiter les différents...

Dès le VI<sup>e</sup> siècle, en France, on retire aux sourds et aux muets leurs droits civiques. Ce fut une des premières traces écrites du statut d'infériorité que la société réserve à ceux des siens qui ne se conforment pas à la norme.

La «gesticulation» des sourds dès lors n'aurait su être acceptée comme un véritable moyen de communication. À cette époque, déjà, les politiques tentaient d'appliquer une «solution» à ce «problème», c'est-à-dire faire parler les sourds. Ils parleront qu'ils le veulent ou non.

Le scandale de la démarche réside dans le fait qu'il y a eu refus du droit à la différence. Le seul moyen qui affirmera l'existence d'une communauté sourde qui se maintient en vie et qui se distingue, pour passer à l'Histoire comme une culture forte et autonome, ne pourra se faire sans la reconnaissance de sa différence par rapport à la culture majoritaire (celle des entendants).

La langue des entendants est la chasse gardée d'un territoire conquis au nom de la normalité et cédé de génération en génération grâce à des



siècles de négation. Les sourds n'ont qu'à s'y adapter comme ils le peuvent! Alors qu'ils pourraient évoluer à l'aise au sein de leur culture et de leur langue, nous aidant à enrichir notre connaissance «obtuse» des autres.

Présentement, les enfants sourds n'ont pas droit à une pédagogie différente adaptée à leurs besoins et à leurs attentes. On pousse l'intégration des sourds vers l'insertion d'enfants sourds en classe régulière pour entendants!

Pas besoin d'être diplômé en pédagogie pour comprendre l'effort surhumain que doit déployer un enfant sourd placé dans une situation scolaire où la majeure partie des informations d'apprentissage passent par l'audition.

Il est grand temps de se rendre compte que l'éducation oraliste<sup>1</sup>, l'éducation de normalisation en milieu entendant et toute autre forme d'éducation non adaptée aux besoins et à la différence des enfants sourds, n'est en fait qu'un échec d'intégration et ne fait que les sur-handicaper davantage, tout en piétinant leur droit le plus fondamental de pouvoir vivre sur un pied d'égalité avec le reste des membres de la société.

Il est fascinant de «découvrir» la capacité de communication par gestes des sourds, alors que nous croyons que communiquer est une propriété exclusive au monde des entendants.

### Un peu d'histoire!

Vers 1760, en France, l'abbé de L'Épée a obtenu avec ses élèves des résultats appréciables quant au niveau des connaissances, et plus particulièrement en français écrit. En considérant l'époque, la nature du défi et les moyens dont il disposait, il était à l'avant-garde du XXI<sup>e</sup> siècle.

Au Congrès de Milan, en 1880, des personnes sourdes et leurs représentants, des Américains et des Suédois (avant-gardistes à l'époque) en nombre insuffisant, ne réussissent pas à influencer la majorité, convaincue d'avance que la normalisation par l'intégration est le bon «remède» à ce problème.

Bien peu de choses ont changé, au fond, depuis ce temps. Des idées farfelues au plus profond désir de changer, les appuis de poids sont devenus très rares.

### Aujourd'hui, alors?

Beaucoup de parents entendants qui découvrent que leur enfant est sourd se retrouvent face à une situation doublement angoissante sur laquelle ils ne possèdent aucune information. Les médecins, les spécialistes et certains psychologues leur diront qu'il faut intégrer le plus tôt possible leur enfant afin de prévenir des problèmes graves, comme par exemple: la débilité qu'entraîne l'utilisation de la langue des gestes comme base de la communication, le risque que leur enfant confonde le

monde réel et le monde symbolique, ou que le «monde» gestuel maintienne leur enfant dans un état primitif, l'empêchant ainsi de pouvoir un jour évoluer dans le monde des entendants.

Les parents qui ne connaissent rien de la culture vivante des sourds sont acculés à un choix cautionné par la communauté médicale (entendante), c'est-à-dire l'intégration «aveugle» au monde des entendants.

Il faut voir le désarroi et l'ignorance des parents face à la situation et face aux pressions des milieux favorisant l'oralisme et l'intégration (que je catégorise d'asphyxie sociale), devant l'apparence de l'urgence d'agir. Plusieurs parents prendront une décision mal éclairée et la majorité de ces parents se retrancheront derrière ce rempart d'absurdité avec de plus en plus d'acharnement, croyant y faire progresser leur enfant.

Ces enfants placés dans des situations stressantes et humiliantes (minorité étiquetée dans des classes d'entendants) décrocheront de cette tentative d'éducation, de cette mascarade, et sombreront dans l'anonymat et l'analphabétisme que leur apportera leur réclusion sociale.

Avec un minimum de connaissances scolaires et sociales, ils se retrouvent à l'écart de toute communication entre cultures, n'ayant pas atteint le niveau de la culture entendante moyenne.